



Délibération





Dialogue social

**LE RIFSEEP : références**

*- Décret n°2014-513 du 20 mai 2014*

*- Circulaire du 5 décembre 2014*

Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale d’Eure et Loir

9 rue Jean Perrin, 28 600 LUISANT – [www.cdg28.fr](http://www.cdg28.fr)

La mise en œuvre de la réforme du régime indemnitaire, conçue pour la Fonction Publique d’Etat, soulève bon nombre de questions quant à son application concrète aux agents de la fonction publique territoriale, dans les collectivités locales. Le dispositif règlementaire actuel ne permet pas nécessairement d’y répondre.

Aussi, cette boîte à outils, fruit d’un travail collectif d’élus et représentants du personnel, issue de petites et grandes collectivités Euréliennes, a plusieurs vocations :

- présenter le nouveau régime indemnitaire

- donner des éclairages en termes de méthodologie

- proposer les modèles utiles (délibération, arrêtés)

Remerciements pour leurs contributions actives, mais aussi leurs questionnements et réflexions qui ont permis d’alimenter les discussions en groupe de travail à :

***Mesdames Messieurs :***

***Les représentants du personnel au Comité technique intercollectivités :***

Virginie BRION PALISSE (FO),

Carole BIHOUIS (CFDT),

Nathalie CHARTIER (FO),

Hervé FAUCHEUR (CFDT)

***Les Représentants des élus au Comité technique intercollectivités :***

Marie Claude SARRAZIN, administratrice du CdG28

Daniel BOSSION, administrateur du CdG28,

Patrick PRIEUR, Président du SIE de Nogent le Roi

***Messieurs les élus :***

Bertrand MASSOT, Maire de LUISANT, administrateur du CdG28,

Jean Charles BODIN, Adjoint au Maire de Lucé

***Et agents territoriaux :***

Antoinette DUBOC – directrice générale des services – Mairie de LUISANT

Jennifer ZARCO – directrice des ressources humaines - Mairie de LUISANT

Isabelle LAMOURRE – directrice générale des services de la CdC la Beauce Alnéloise

Séverine SABOURDY – directrice des ressources humaines – CdC la Beauce Alnéloise

Christophe ZWICK – directeur général des services – Mairie du COUDRAY

Stephan LEGROS – directeur des ressources humaines – Mairie de LUCE

La présentation du dispositif :

1. Diaporama de présentation du dispositif
2. Délibération commentée et ses annexes :

Annexe 2.1 : récapitulatif des montants

Annexe 2.2 : intérêt de prendre en compte l’expérience professionnelle

Annexe 2.3 : modalités d’attribution

3. Modèle de délibération

4. Foire aux questions

L’Indemnité de fonctions de sujétions et d’expertise (IFSE) :

5. Modèle d’arrêté

6. Proposition d’indicateurs pour la ventilation des postes

6.1 Communes et EP ruraux

6.2 Communes et EP plus importants

1. Exemple de classement des emplois dans les groupes de fonction
2. Proposition d’indicateurs pour la prise en compte de l’expérience professionnelle

Le Complément Indemnitaire Annuel

1. Modèle d’arrêté
2. Proposition de méthodes pour évaluer la manière de servir / l’engagement professionnel
3. Proposition de Barème